

France et de la République fédérale d'Allemagne ont souligné l'importance que leurs pays attachaient à cette tribune, laquelle pouvait, selon eux, favoriser de façon déterminante le renforcement de la stabilité et de la sécurité en Europe.

En février 1986, Anatoly Chtcharanski, l'un des membres fondateurs du Groupe moscovite pour la surveillance des Accords d'Helsinki, a été autorisé à quitter Moscou pour immigrer en Israël. Même si la question des rapports entre la Conférence de Stockholm et la "Troisième Corbeille" n'avait aucune incidence directe sur les négociations, elle a tout de même exercé sur l'ensemble du processus de la CSCE une influence certaine, quoi qu'intangible. En outre, les participants avaient décidé de se retrouver à Vienne à partir du 4 novembre 1986 dans le cadre d'une réunion de suivi, en vue d'examiner et d'évaluer les résultats des diverses séances et de faire le point sur la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final d'Helsinki. Comme on n'avait enregistré que très peu de progrès à certaines réunions jugées importantes par les pays occidentaux,¹⁹ les Soviétiques ont peut-être craint que ces derniers décident de refuser leur accord à Stockholm. On peut penser par conséquent qu'en relâchant Chtcharanski, les Soviétiques aient voulu faire un important pas politique en direction des pays occidentaux.

À l'époque cependant, il ne semblait pas que la décision des Soviétiques ait eu une incidence directe sur les négociations entre l'Est et l'Ouest, puisque les deux parties ne parvenaient pas à sortir de l'impasse relative à la notification de la participation des forces aériennes. Toutefois, si l'on se place d'un point de vue plus général, la libération de Chtcharanski a probablement contribué à favoriser le consensus.

Après avoir fait un geste dans un des contextes du processus de la CSCE, M. Gorbatchev a dévoilé au mois d'avril une nouvelle initiative, alors qu'il se trouvait à Berlin-Est. Songeant à l'avenir, le Secrétaire général a signalé que son pays était disposé à poursuivre la réduction des forces classiques en Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Les Soviétiques semblaient attacher à cette nouvelle initiative en matière de limitation des armements une telle importance qu'ils n'ont même pas jugé bon de commenter de façon significative le raid aérien que les États-Unis avaient lancé contre la Libye au courant du même mois pour lutter contre le terrorisme, pas plus qu'ils n'ont accru leurs pressions sur les pays occidentaux au sujet de la notification de leurs activités aériennes indépendantes.

Pour faire suite à la déclaration du Secrétaire général Gorbatchev sur le désarmement classique en Europe, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont publié au mois de mai à Halifax un communiqué annonçant qu'un Groupe de travail de haut niveau serait chargé d'examiner les questions relatives à la

limitation des armes classiques. Le communiqué indiquait par ailleurs que nul progrès en matière de réduction des armements ne serait possible tant que les travaux de la Conférence de Stockholm n'auraient pas donné de résultats concrets. Les Soviétiques ont réagi au mois de juin suivant en présentant des propositions plus détaillées sur la réduction des forces.²⁰

Au cours du même mois, les pays occidentaux ont signalé à la Conférence de Stockholm qu'ils étaient prêts à envisager des seuils de notification supérieurs à celui proposé par l'OTAN (6 000 hommes), et ils se sont par ailleurs montrés disposés à faire abstraction de la notification intéressant la mobilisation, à condition que le Pacte de Varsovie adoptât des mesures réciproques dans les domaines jugés importants par eux, à savoir l'approche fonctionnelle* dans le contexte de la notification et les dispositions relatives à l'inspection sur place aux fins de la vérification.

L'issue de la Conférence de Stockholm est restée en suspens jusqu'à l'ouverture de la dernière session au mois d'août. Trois semaines avant la fin de la Conférence, les participants ont réussi à sortir de l'impasse sur la question des seuils et sur celle de la notification en concluant un marché, et d'autres problèmes pendants ont dès lors pu être résolus. Pour la notification de certaines activités militaires, les pays occidentaux ont accepté d'adopter des seuils numériques, renonçant ainsi à la notion de seuil structurel établi d'après le nombre de divisions terrestres. L'accord est intervenu sur un seuil plus élevé que celui initialement souhaité par les pays occidentaux (soit 13 000 au lieu de 6 000). Malgré ce qu'ils souhaitaient, les pays de l'Est ont accepté que les activités navales ou aériennes indépendantes ne soient pas notifiées, sauf dans le cas où elles feraient partie d'une activité terrestre devant être notifiée. Il restait un dernier problème à résoudre, soit celui des inspections sur place. Or, il allait falloir arrêter les pendules si l'on voulait respecter les délais fixés pour la conclusion des travaux.

L'une des réalisations uniques de la Conférence de Stockholm a été la conclusion d'un accord sur l'observance et la vérification, accord dont l'application est fondée sur la notion d'inspection sur place, à la demande. Les pays de l'Est avaient jusque-là systématiquement rejeté l'idée d'une mesure indépendante de vérification, qu'ils assimilaient carrément à de l'espionnage. Les pays occidentaux n'ont pas voulu démordre de leur position, faisant valoir que les inspections sur place permettaient de garantir l'égalité des chances. La proposition des NNA en matière de vérification était beaucoup plus faible que les autres, puisqu'elle aurait eu pour effet d'exempter certaines de leurs activités de toute inspection. C'est finalement la

* Voir page 5